

**FICHE D'INSCRIPTION ADULTES 2023/2024  
de l'ASA Section Escalade**

**NOM** : ..... **PRENOM** : .....

**Né(e) le** : ..... **Ville de naissance** : .....

**Adresse** : .....

.....

**Tel** Fixe : ..... Portable : .....

**Adresse mail** : .....

	<b>Adultes à partir de 25 ans</b>	<b>18-24 ans</b>
Licence FFCAM <b>avec</b> assurance de personne (recommandée) couvre l'adhérent sur tous les sites de grimpe et la plupart des sports de la montagne ( <i>permet d'accéder au club de Moutiers</i> )	<b>83,00 €</b>	<b>65,00€</b>
Licence FFCAM <b>sans</b> assurance de personne (fournir une attestation de prise en charge) ( <i>permet d'accéder aux clubs de Moutiers</i> )	<b>61,00 €</b>	<b>48,00€</b>
Licence SPORTS POUR TOUS (ne couvre l'adhérent que sur les séances encadrées par le club et sur les créneaux libre au gymnase)	<b>25,00 €</b>	<b>25,00€</b>
Accès mur et séances encadrées par moniteur d'escalade	<b>70,00 €</b>	<b>70,00 €</b>
Carte ASA	<b>17,00 €</b>	<b>17,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		

**Pour toute inscription les papiers à fournir sont :**

Il n'est plus obligatoire pour les adultes de présenter un certificat médical mais obligation de remettre :

- un questionnaire de santé QS-SPORT (hors pratique activité en compétition)
- la fiche d'inscription
- **la fiche licence FFCAM ou une photocopie de la carte FFCAM d'un autre club**

Votre licence est à récupérer sur votre espace personnel

(<https://extranet-clubalpin.com/monespace/> — votre compte utilisateur est votre numéro de licence et votre mot de passe est imprimé sur votre licence 2022/23)

Aller dans la rubrique *Ma licence/mes options*.

Votre photo sera intégrée à votre licence à condition de la télécharger au préalable.

2 formats seront proposés :

- PDF de la licence complète pour l'imprimer sur une feuille A4

- Image (JPEG) de la carte seule pour la conserver dans la galerie photo de votre smartphone

Si vous n'arrivez pas à effectuer cette démarche, la secrétaire de l'ASA peut vous imprimer votre licence.

Le club propose **plusieurs créneaux** :

Pour profiter du **mur d'escalade du gymnase d'Aime**

- **Sous forme de pratique libre :**
- le lundi de 19h00 à 20h30 (en parallèle du cours de 19h à 20h30) en salle de pan OU sur le mur selon la place disponible et de 20h30 à 22h00 sur le mur ET en salle de pan
- le vendredi de 19h30 à 21h00 au gymnase de manière complètement autonome.
  
- **Sous forme de pratique encadrée (principalement pour les adhérents débutants) :**
- **Le moniteur d'escalade est présent** le lundi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 18h30 à 20h. Il peut vous donner des conseils ou des recommandations notamment sur la pratique en sécurité de l'activité. Il anime la séance et proposera des activités. Les débutants seront plus particulièrement encadrés et formés.

Pour profiter de la **falaise de Villette en automne et au printemps** :

Les séances encadrées pour les débutants et avec pratique autonome pour les adhérents déjà formés se font principalement au site extérieur naturel de la falaise de Villette durant les périodes allant de septembre aux vacances de la Toussaint et après les vacances de printemps jusqu'à juin, le **lundi soir** et le **jeudi soir**.

Les adhérents autonomes peuvent venir et repartir à l'heure qu'ils souhaitent, les adhérents débutants seront encadrés de 18h à la tombée de la nuit ou jusqu'à 21h.

**Je m'engage à signaler au moniteur tout problème de santé présentant un risque dans l'activité**

toutes les données personnelles transmises ne sont conservées que dans le cadre des inscriptions annuelles pour l'ASA et pour pouvoir souscrire les licences nécessaires à la pratique des activités. Que tout le monde a le droit d'accès à ses données et peut demander à ce qu'elles soient supprimées de nos fichiers en adressant un mail à [contact@asa73.fr](mailto:contact@asa73.fr)